



RENCONTRE GOUVERNEMENT/SECTEUR PRIVE 2017

8 mai 2017 Bobo-Dioulasso

Thème : « *Quelles mesures pour une contribution efficace du secteur privé à la mise en œuvre du plan national de développement économique et social (PNDES)?* ».

ALLOCUTION DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE (CNPB)

Prononcée par : Monsieur TOGUYENI
Harouna, Secrétaire chargé de l'information, porte-
parole du Bureau du CNPB

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la région des hauts bassins ;**
- **Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF) ;**
- **Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des groupements et associations professionnels du secteur privé ;**
- **Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises ;**
- **Honorables invités, Mesdames et Messieurs.**

C'est avec un honneur renouvelé que je prends la parole devant votre auguste assemblée, à l'occasion de la tenue de notre traditionnelle rencontre, fruit du dynamisme du dialogue public/privé.

Au nom du Président du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), qu'il me soit permis avant tout propos de réitérer ma reconnaissance à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et à l'ensemble des membres du Gouvernement pour leur disponibilité d'écoute vis-à-vis du secteur privé.

Notre 15^{ème} rencontre se tient quelques mois après la conférence de Paris sur le financement du PNDES qui a connu un franc succès. C'est le lieu encore de féliciter Son Excellence Monsieur le premier Ministre pour son engagement et son leadership qui ont permis de franchir des jalons importants depuis sa prise de fonction.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Le secteur privé a été durement éprouvé par la série de crises qui a secoué notre pays en 2014 et 2015. De ce fait, il a de fortes attentes vis-à-vis du nouveau référentiel de développement de notre pays, le PNDES, en tant que instrument devant permettre de relancer l'économie.

L'objectif central du PNDES qui est de réaliser une croissance forte, durable et inclusive en vue de réduire la pauvreté nous interpelle tous, d'autant plus qu'il ne saura être atteint sans la participation du secteur privé.

Car, n'est-il pas reconnu que la croissance économique tirée par le secteur privé est l'un des moyens les plus efficaces d'éliminer la pauvreté dans le monde.

C'est pourquoi, je voudrais saluer la pertinence du thème qui nous réunit ce matin à un moment où la mise en œuvre du PNDES est dans sa phase opérationnelle.

Le secteur privé national se positionne comme contributeur au financement du PNDES en mode de partenariat public/privé pour la réalisation des chantiers prévus dans le référentiel.

Le Patronat Burkinabé se réjouit de la part qu'occupent les dépenses d'investissement qui représentent plus de 50% du coût du PNDES et souhaite que des mesures soient prises pour permettre au secteur privé national de participer à la réalisation des grands projets du PNDES.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

L'étude qui a été réalisée sur le thème de notre rencontre et dont la synthèse vient d'être présentée par le consultant, dont nous saluons la qualité du travail, fait des propositions pertinentes de mesures à prendre pour permettre au secteur privé d'accompagner efficacement la mise en œuvre du PNDES. Aussi, le CNPB tout en faisant siennes lesdites propositions, souhaite qu'un accent particulier soit mis sur les aspects suivants :

❖ Premièrement, la restauration de la confiance

Il nous paraît urgent de travailler à un retour rapide de la confiance entre l'entreprise et l'état, la confiance entre l'entreprise et ses partenaires sociaux, la confiance entre l'entreprise et la société burkinabé. A la faveur de ces crises successives, le niveau de confiance s'est érodé. La prudence voire la méfiance a pris le pas dans les relations.

L'image même de l'entreprise et de ses dirigeants s'est dégradée. Il se développe un climat d'hostilité vis-à-vis des entreprises et des entrepreneurs perçus comme des opportunistes, des prédateurs, des fraudeurs, le tout teinté d'une idéologie qui laisse peu de place à l'initiative privée. Cela ne rassure pas les investisseurs étrangers et les bailleurs de fonds.

En outre, le Patronat voudrait exprimer la préoccupation du monde des affaires sur les poursuites judiciaires engagées à l'encontre des premiers responsables de CIMFASO, Kanis Logistic qui ont conduit à leur

interpellation et incarcération. Tout en réaffirmant son attachement au droit et à la justice qui doivent s'appliquer équitablement à tous les citoyens burkinabé, il souhaiterait que des dispositions soient prises pour assurer un fonctionnement de ces entreprises concernées et que les emplois soient préservés.

❖ **Deuxièmement il s'agit d'améliorer l'environnement des affaires**

Beaucoup d'efforts ont été déjà fait ces dernières années pour améliorer le cadre des affaires. Je voudrais remercier le gouvernement pour ces nombreuses réformes, mais il faut reconnaître que du chemin reste à parcourir. Aussi, le CNPB recommande :

- De développer les infrastructures de soutien à l'investissement, notamment le transport, l'énergie, et les télécommunications;
- d'améliorer l'accès des entreprises au financement surtout les petites et moyennes entreprises;
- d'opérationnaliser la mise en œuvre la loi d'orientation et de promotion des PME qui vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale,
- de veiller à une meilleure interaction entre la fiscalité d'état et la fiscalité locale pour éviter les doublons d'imposition dans le secteur des mines et carrières ;
- de revoir la procédure de paiement des impôts par chèque qui est devenue complexe et lourd. Nous suggérons de revenir aux procédures légales et à l'application de la loi sur les instruments financiers ;
- de perfectionner le système de paiement des impôts par virement bancaire de sorte à l'automatiser avec les serveurs informatiques des receveurs ;

❖ **Troisièmement, l'apaisement du climat social et le renforcement de la sécurité**

Le contexte actuel marqué par une généralisation des grèves dans l'administration publique devient inquiétant et constituent des blocages pour l'activité économique et les contribuables qui ne sont pour rien, payent les pots cassés. Nous invitons le Gouvernement à prendre de mesures nécessaires pour éviter ces situations dommageables.

Le patronat interpelle le gouvernement pour la sécurisation et la préservation des investissements économiques qui font l'objet de pillages, destructions d'outils de travail, occupations illégales d'entreprises auxquels on a assisté lors

des crises de 2008, 2011, 2014 et 2015 sans qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des auteurs desdits délits ;

Enfin, le Patronat tout en saluant la mise en place d'un haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale et la création du haut conseil du dialogue social exhorte le Gouvernement à œuvrer avec toutes les parties prenantes à l'instauration d'un environnement de paix, de sécurité et de cohésion sociale, condition sine qua non sans laquelle il sera difficile de réaliser des investissements durables.

**JE VOUS REMERCIE ET SOUHAITE PLEINS SUCCES A NOS
TRAVAUX**